

Article L6113-1 En savoir plus sur cet article... Créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Descrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
Bloc 1 : Réaliser des études techniques de terrain du patrimoine arboré			
<p>1. Définit une méthodologie de l'inventaire</p> <p>1.1. Identifie les caractéristiques de l'enquête</p> <p>1.2. Choisit une méthode et des outils variés de collecte et d'analyse de données</p> <p>1.3. Assure une veille réglementaire, technique et prospective</p> <p>1.4. Constitue des bases de données : historique, écologique, dendrologique</p> <p>2. Collecte et enregistre des données</p> <p>2.1. Organise la collecte des informations nécessaires au diagnostic du patrimoine arboré</p> <p>2.2. Réalise des pré-inventaires</p> <p>2.3. Réalise des inventaires</p> <p>2.4. Mène les études nécessaires pour le diagnostic phytosanitaire</p> <p>2.5. Mobilise des experts pour analyses complémentaires</p> <p>2.6. Enregistre les données</p> <p>3. Analyse et formalise les données recueillies</p> <p>3.1. Analyse des études historiques, écologiques, dendrologiques</p> <p>3.2. Analyse des données des arbres</p> <p>3.3. Élabore et actualise des cartes dans le Système d'Information de Gestion</p> <p>3.4. Rédige les comptes-rendus et rapports correspondants aux différentes études réalisées</p> <p>3.5. Réalise un diagnostic d'évolution du patrimoine</p> <p>3.6. Propose un schéma directeur de renouvellement et de développement</p>	<p>C1.1. Réaliser une étude arbo-paysagère en prenant en compte tous les éléments de contexte afin de mieux comprendre l'impact de l'environnement sur les arbres et les impacts des arbres sur l'environnement urbain et péri-urbain, notamment en termes de qualité de l'air, de régulation thermique, de gestion des eaux pluviales, de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de bien-être des populations locales.</p> <p>C1.2. Recueillir les données d'un inventaire pré-diagnostic par station et pied à pied à l'aide de fiches en s'appuyant sur les caractéristiques physiques des arbres, leur âge, leur stade ontogénique, leur forme, leur mode de conduite, leur état sanitaire, leur espèce et leur emplacement, leur passif en termes de travaux afin de construire une base de données exhaustive et précise du patrimoine arboré d'un espace donné.</p> <p>C1.3. Evaluer qualitativement et quantitativement la valeur d'un arbre en fonction de son état de santé, de son âge, de son espèce, de sa taille, de sa position dans l'espace, de sa contribution à l'environnement et de sa valeur patrimoniale ou culturelle, pour amender les permis de construire et identifier les risques potentiels liés à l'arbre et son tempérament à se développer dans un endroit donné afin d'alimenter le barème de l'arbre.</p> <p>C1.4. Construire un schéma directeur de renouvellement et de développement du patrimoine arboré à partir d'un diagnostic d'évolution à court,</p>	<p>Mise en situation pratique en cours de formation en 2 étapes. Le jury est composé de 2 personnes.</p> <p><u>1^{ère} étape :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Évaluation sur le terrain: en équipes, les candidats effectuent l'inventaire des arbres, identifient les problèmes de santé, prennent des mesures, etc. - Analyse des données : Une fois les données collectées sur le terrain, les candidats analysent ces données pour identifier les problèmes, les besoins de gestion et les priorités. - Rédaction d'un rapport d'inspection sur le terrain : les candidats rédigent un rapport sur le terrain qui résume leurs observations, leurs analyses et leurs premières recommandations. Ce rapport peut servir de document de travail préliminaire. <p><u>2^{ème} étape :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction du rapport final en groupe: En fonction des nouvelles observations et des analyses complémentaires, les candidats rédigent un rapport final détaillé qui inclut des préconisations spécifiques pour la gestion du patrimoine arboré et un schéma directeur. - Entretien d'explicitation individuel 	<ul style="list-style-type: none"> - Les normes de sécurité sont respectées - Le contexte historico-social dans lequel se situe le patrimoine étudié est pris en compte - Les connaissances concernant les espèces des arbres, les différentes maladies et les défauts sont validées - Les mesures de la hauteur, du diamètre et des autres caractéristiques des arbres sont précises - Les besoins en diagnostic architectural, physiologique, bio mécanique, pathologique, environnemental sont pertinents - L'évaluation de la santé des arbres est correcte en se basant sur des critères objectifs - Des fiches diagnostic sont rédigées pour reporter les phénomènes observés - La communication est efficace, claire et professionnelle - La gestion du temps est efficace, en respectant les délais et en organisant leur travail de manière efficiente - Les outils et les méthodes d'inventaire utilisés sont correctement présentés et utilisés - Les cartographies sont conformes - Une fiche d'inventaire est mise en place - Le langage utilisé dans la description et l'analyse des sites est technique et professionnel - La qualité des recherches préalables ainsi que la qualité de présentation des documents démontrent une bonne maîtrise des technologies de l'information et de la communication - Les solutions techniques préconisées sont cohérentes par rapport au diagnostic réalisé et sont conformes aux obligations réglementaires et normatives - Les recommandations de gestion sont appropriées en fonction des problèmes identifiés - La gestion durable du patrimoine ciblé est prise en compte - Les critères de choix des essences selon le mode de gestion choisi sont mis en évidence

	<p>moyen et long terme s'appuyant sur les études réalisées et des expertises complémentaires de l'état sanitaire de l'arbre et de son environnement pour définir la gestion à mettre en œuvre pour entretenir durablement les arbres et respecter l'objectif paysager.</p>		
<p>Bloc 2 : Coconstruire un plan de gestion d'un patrimoine arboré</p>			
<p>4. Etablit le plan de gestion du patrimoine arboré en concertation</p> <p>4.1. Organise les réunions de concertation en identifiant les participants et experts</p> <p>4.2. Présente les résultats des études réalisées sur le patrimoine et le schéma directeur</p> <p>4.3. Présente les opportunités de travaux à engager</p> <p>4.4. Amende le plan de gestion à partir des échanges</p> <p>4.5. Définit un plan d'exécution pluriannuel</p> <p>4.6. Programme les travaux</p> <p>4.7. Réalise l'estimation budgétaire</p> <p>5. Rédige les documents techniques et administratifs d'un appel d'offres</p> <p>5.1. Identifie les caractéristiques des marchés à appel d'offre</p> <p>5.2. Recueille les pièces administratives et réglementaires utiles au projet</p> <p>5.3. Rédige les documents techniques et administratifs des interventions</p> <p>6. Présente les résultats des études réalisées</p> <p>6.1. Concerte les acteurs clés du projet</p> <p>6.2. Rend compte des résultats du projet devant différents publics (élus, ...)</p> <p>6.3. Conseille des propriétaires - clients</p> <p>6.4. Met en œuvre des actions de sensibilisation</p>	<p>C2.1. Coconstruire avec un collectif un plan de gestion à partir d'une présentation de l'opportunité des travaux, en adéquation avec les moyens techniques, humains et financiers de la structure</p> <hr/> <p>C2.2. Produire les documents techniques et administratifs d'un appel d'offres afin de cadrer les besoins en matière de plantation, de taille et de soins aux arbres, sur un territoire donné</p> <hr/> <p>C2.3. Présenter le plan de gestion du patrimoine arboré à différents partenaires et acteurs en s'adaptant à leurs caractéristiques et au contexte d'intervention pour expliquer et défendre le choix des travaux ou des études complémentaires à réaliser</p>	<p>Mise en situation pratique réelle avec rendu d'un plan de gestion d'un patrimoine arboré portant sur une expérience du candidat en milieu professionnel dans un service de gestion du patrimoine arboré. A partir d'un inventaire diagnostique de l'entreprise, on demande au candidat de coconstruire un plan de gestion puis de le présenter à un jury représentatif de différents publics (1 formateur référent, 1 gestionnaire ou 1 expert, 1 usager).</p> <p><u>1^{ère} étape :</u> Le candidat doit présenter un mémoire - Plan de gestion du patrimoine arboré comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La méthodologie d'élaboration du plan de gestion : délais, les experts sollicités, les méthodologies d'enquêtes, et la prise en compte des contributions dans l'évolution du plan de gestion - Le plan d'actions pour un site arboré - L'identification des prestataires de service et l'ensemble des tâches qui leur seront confiées - Un cahier des charges des actions dans le cadre d'un appel d'offres <p><u>2^{ème} étape :</u> Présentation orale individuelle : Simulation de réunion de concertation Situation de présentation et argumentation de la méthodologie de mise en œuvre du plan de gestion face à jury représentatif de différents publics</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le plan de gestion est présenté et compréhensible de toutes personnes de qualifications hétérogènes - Les contraintes budgétaires et les objectifs d'évolution du patrimoine arboré sont effectivement pris en compte - Les interventions à réaliser sur les arbres à court, moyen et long terme sont identifiées - Les différentes catégories de prestataires sont connues ainsi que les compétences du maître d'œuvre - Les préconisations de travaux sont recensées, leur durée est prise en compte de façon réaliste dans la planification - Les travaux sont planifiés de façon à respecter le calendrier et la saisonnalité des interventions - Les calculs des coûts de chantiers et l'estimation des moyens humains et matériels sont justes et complets - L'estimation budgétaire du plan de gestion sont justes, complets et réalistes - Les différents éléments à collecter et à utiliser pour la rédaction d'un appel d'offres et des documents annexes sont précisés - Les prescriptions techniques des travaux définis dans le CCTP sont précises et complètes à l'aide de documents techniques et de notices explicatives complétés par des photographies et des schémas explicites - Les règles de contractualisation sont respectées

Bloc 3 : Conduire les chantiers sur le patrimoine arboré

<p>7. Prépare les chantiers</p> <p>7.1. Réalise le planning des chantiers</p> <p>7.2. Estime les besoins en main d'œuvre</p> <p>7.3. Effectue les démarches réglementaires préalables à la réalisation des chantiers</p> <p>7.4. Effectue les démarches réglementaires pour la protection des biens et des personnes</p> <p>7.5. Identifie les documents techniques relatifs à la voirie, les réseaux aériens et souterrains à risque (AIPR)</p> <p>7.6. S'assure des stocks et des approvisionnements en végétaux et fournitures phytosanitaires et matériels (Certiphyto)</p> <p>7.7. Elabore les fiches d'intervention</p> <p>8. Encadre les chantiers</p> <p>8.1. Assure l'assistance à maîtrise d'œuvre sur un chantier</p> <p>8.2. Coordonne les équipes</p> <p>8.3. Veille à la sécurité du chantier</p> <p>8.4. Contrôle l'exécution des travaux</p> <p>8.5. Réceptionne les travaux à l'issue du chantier</p> <p>9. Réalise le bilan des travaux</p> <p>9.1. Rédige des fiches de suivi des travaux et de surveillance de l'état du patrimoine</p> <p>9.2. Propose des actions d'amélioration</p> <p>9.3. Contribue à la mise en place de démarches qualité</p> <p>9.4. Participe à la veille technique et technologique</p>	<p>C3.1. Préparer tous types de chantiers sur le patrimoine arboré : de plantation, d'élagage, de protection, de traitements en planifiant les moyens matériels, humains et les autorisations préalables dans le respect des règles de sécurité des intervenants et des usagers</p> <hr/> <p>C3.2. Superviser et conduire les chantiers du démarrage jusqu'à la réception en accord avec la nature des travaux tout en réajustant le mode opératoire du chantier en fonction des aléas</p> <hr/> <p>C3.3. Evaluer et faire des bilans des travaux et chantiers réalisés en vue de conforter les exigences de qualité stipulées dans le plan de gestion du patrimoine arboré</p>	<p>Mise en situation professionnelle pratique réelle d'un compte rendu de chantier portant sur une expérience du candidat en milieu professionnel dans un service de gestion du patrimoine arboré. Le candidat doit organiser et suivre un chantier de plantation ou d'élagage et en présenter les différentes étapes.</p> <p>Entretien d'explicitation, sur la base d'une fiche de chantier représentatif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sélection du chantier : Le chantier devra être réellement vécu et conduit en entreprise. Il doit être représentatif des différentes situations et types de travaux sur le patrimoine arboré. - Préparation de la fiche de chantier : Le candidat doit préparer une fiche de chantier détaillée reprenant des informations telles que le contexte du chantier, les objectifs, la planification, les ressources allouées, les défis rencontrés, les mesures de sécurité, les actions prises en cours de chantier, les résultats obtenus, etc. - Entretien d'explicitation : Lors de l'entretien, le candidat doit présenter sa fiche de chantier et expliquer en détail son rôle en tant que conducteur. Il devra répondre aux questions et fournir des clarifications. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les parties prenantes du chantier sont identifiées - L'organisation, l'ordonnancement et la planification de travaux est pertinente et structurée - Le chantier est organisé de façon à limiter les impacts sur l'environnement - Les modalités d'approvisionnement et de gestion des stocks sont structurées et adaptées aux besoins des activités du chantier et à leur planification - Les modalités de coordination de ces parties prenantes sont efficaces - Les modalités de contrôle de conformité au regard du cahier des charges sont mises en place et tiennent compte de la nature et de l'utilisation de l'espace - Les outils de pilotage et de suivi permettent de s'assurer du respect du CCTP, des délais, de l'enveloppe budgétaire et de la conformité des travaux - Le suivi et le contrôle des démarches, sécurité des biens et des personnes est organisé et fiable - Les démarches et circuits liés à l'achèvement des travaux sont mis en place et conformes aux obligations - Le bilan de chantier élaboré est complet - Les objectifs visés en termes de qualité sont atteints
--	---	--	---